

---

## FONDS DE DOTATION REVIVRE DEVELOPPEMENT

---

### RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30 juin 2013

---

## FONDS DE DOTATION REVIVRE DEVELOPPEMENT

Fonds de dotation déclaré sous le régime de la loi n°2008-776 du 4 août 2008

26, Levée de la Loire  
37520 LA RICHE

---

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2013

*Exercice clos le 30 juin 2013*

---

Mesdames et Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2013, sur :

- Le contrôle des comptes annuels du fonds de Dotation Revivre Développement, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

## **II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 20 septembre 2013

Le Commissaire aux comptes

**SEC3**

représentée par :



**Jean-Philippe HOREN**

**BILAN ACTIF AU 30-06-2013**

**FONDS DE DOTATION REVIVRE DEVELOPEMENT**

		30/06/2013		30/06/2012
		Brut	Amort. Dépréc.	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement		-	-	-
Frais de recherche et de développement		-	-	-
Concessions, brevets, droits similaires		-	-	-
Fonds commercial		-	-	-
Autres immobilisations incorporelles		-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours		-	-	-
Avances, acomptes immob;Incorpor.		-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains et constructions		1 479 896	2 211	1 477 684
Installations techniques, matériel et outillage		-	-	-
Autres immobilisations corporelles		-	-	-
Immobilisations en cours		-	-	-
Avances et acomptes		-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations		-	-	-
Créances rattachées à participations		-	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		-	-	-
Autres titres immobilisés		15	-	15
Prêts		180 000	20 000	160 000
Autres immobilisations financières		104 604	-	104 604
<b>TOTAL I</b>		<b>1 764 515</b>	<b>22 211</b>	<b>1 742 303</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières, approvisionnements		-	-	-
En-cours de production (biens et services)		-	-	-
Produits intermédiaires et finis		-	-	-
Marchandises		-	-	-
<b>Avances et acomptes versés sur commande</b>				
<b>Créances d'exploitation</b>				
Créances usagers et comptes rattachés		-	-	-
Autres créances		13 313	-	13 313
Valeurs mobilières de placement		259 900	-	259 900
Disponibilités		214 101	-	214 101
Charges constatées d'avance		-	-	3 186
<b>TOTAL II</b>		<b>487 314</b>	<b>-</b>	<b>487 314</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	<b>III</b>	-	-	-
Prime de remboursement des emprunts	<b>IV</b>	-	-	-
Ecarts de conversion Actif	<b>V</b>	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>		<b>2 251 829</b>	<b>22 211</b>	<b>2 229 617</b>
				<b>2 183 091</b>

## BILAN PASSIF AU 30-06-2013

### FONDS DE DOTATION REVIVRE DEVELOPPEMENT

PASSIF	30/06/2013	30/06/2012
<b>Fonds Propres</b>		
Fonds de dotation	2 016 641	2 016 641
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	157 380	98 663
Report à nouveau	-	-
<b>Résultat de l'exercice</b>	46 599	58 717
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds Associatifs avec droits de reprise	-	-
Résultats sous contrôle des tiers détenteurs	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables	-	-
Provisions réglementées	-	-
Droits des propriétaires (Commodat)	-	-
<b>TOTAL I</b>	<b>2 220 620</b>	<b>2 174 021</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
<b>TOTAL II</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
Sur subventions de fonctionnement	-	-
Sur autres ressources	-	-
<b>TOTAL III</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	24
Avances et acomptes reçus sur commandes	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	8 997	9 047
Produits constatés d'avance	-	-
<b>TOTAL IV</b>	<b>8 997</b>	<b>9 070</b>
Ecarts de conversion passif	-	-
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>2 229 617</b>	<b>2 183 091</b>

**COMPTE DE RESULTAT AU 30-06-2013**

**FONDS DE DOTATION REVIVRE DEVELOPPEMENT**

		30/06/2013	30/06/2012
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Ventes de marchandises		-	-
Production vendue		-	-
Prestations de services		118 082	86 962
<b>Montant net des produits d'exploitation</b>		<b>118 082</b>	<b>86 962</b>
Production stockée		-	-
Production immobilisée		-	-
Subventions d'exploitation		-	-
Reprises sur provisions, dépréciations, amortissements et transfert		-	-
Collectes		-	-
Autres produits		-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>I</b>	<b>118 082</b>	<b>86 962</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats de marchandises		-	-
Variation de stocks (marchandises)		-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements		-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		-	-
Autres achats et charges externes		54 547	23 691
Impôts, taxes et versements assimilés		11 249	15 789
Salaires et traitements		-	-
Charges sociales		-	-
Autres charges de personnel		-	-
Dotations aux amortissements sur immobilisations		1 993	218
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		-	-
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges		-	-
Autres charges		-	-
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>II</b>	<b>67 789</b>	<b>39 699</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(I - II)</b>	<b>50 293</b>	<b>47 263</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>			
Excédent attribué ou déficit transféré	<b>III</b>	-	-
Déficit supporté ou excédent transféré	<b>IV</b>	-	-

**COMPTE DE RESULTAT AU 30-06-2013**

**FONDS DE DOTATION REVIVRE DEVELOPPEMENT**

		30/06/2013	30/06/2012
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
De participations		-	-
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		3 346	1 258
Autres intérêts et produits assimilés		12 923	10 196
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		-	-
Différences positives de change		-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>V</b>	<b>16 270</b>	<b>11 454</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		20 000	-
Intérêts et charges assimilées		-	-
Différences négatives de change		-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>VI</b>	<b>20 000</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(V - VI)</b>	<b>3 730</b>	<b>11 454</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>46 563</b>	<b>58 717</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opérations de gestion		36	-
Sur opérations en capital		-	-
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>VII</b>	<b>36</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Sur opérations de gestion		-	-
Sur opérations en capital		-	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		-	-
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>VIII</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(VII - VIII)</b>	<b>36</b>	<b>-</b>
Impôts sur les bénéfices		-	-
<b>TOTAL</b>	<b>IX</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>(I + III + V + VII)</b>	<b>134 388</b>	<b>98 415</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>(II + IV + VI + VIII + IX)</b>	<b>87 789</b>	<b>39 699</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>		<b>46 599</b>	<b>58 717</b>



**INFORMATIONS SUR  
LES PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999,
- Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement CRC 2009-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des fonds de dotation.

Les Comptes Annuels ont été établis conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels :

- enregistrement au coût historique,
- permanence des méthodes de présentation et d'évaluation,
- indépendance des exercices,

et dans l'hypothèse d'une continuité de l'exploitation.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2.229.617** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **134.388** euros et un total **charges** de **87.789** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **46.599** euros.

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES EN VUE D'AMELIORER L'IMAGE FIDELE**

Le fonds de dotation d'un montant de 2.016.641 € comprend l'apport lié à la succession de Sœur Claire pour une somme de 1.963.585 €, ainsi que le versement de l'assurance vie pour un montant de 53.056 €.

**METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION**

Les méthodes d'évaluation et de présentation sont celles prévues par les textes en vigueur.

Dans le cas où plusieurs méthodes sont possibles les options suivantes ont été retenues :

**\* Immobilisations**

Les immobilisations évaluées sont uniquement celles détenues par le Fonds Revivre. Les constructions comprennent les deux immeubles détenues à Marseille et l'appartement de Boulogne-Billancourt et ont été comptabilisés à la valeur successorale.

**\* Amortissements des immobilisations**

Les principales durées d'amortissements sont les suivantes :

- Constructions non amorti
- agencements et aménagements des constructions 10 ans

Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'usage des biens (application de la mesure de simplification pour les biens non décomposables).

La base de calcul de l'amortissement est constituée de la valeur d'acquisition diminution faite de la valeur hypothétique de cession. L'application de cette méthode a conduit à ne pas pratiquer de dotation aux amortissements sur les constructions, la valeur hypothétique de cession étant largement supérieure à la valeur d'acquisition de ces biens.

**INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN**

**FONDS DE DOTATION** **2.016.641 €**

Ce poste correspond à l'apport successoral et à l'encaissement de l'assurance vie.

**VARIATION DES FONDS PROPRES**

Lors du premier exercice du Fonds de Dotation, les mouvements intervenus concernaient l'apport reçu au titre de la succession et de l'assurance-vie, ainsi que les mouvements intervenus pendant la période intercalaire.

Sur l'exercice, la variation constatée provient de l'affectation pour sa totalité, du résultat de l'exercice 2012 pour un montant de 58.717 €.

**PRODUITS A RECEVOIR**

Au titre de l'exercice 2013, les postes comptables de l'actif comprennent les produits à recevoir suivants :

- Intérêts à recevoir sur placement Suravenir	1.647 €
- Loyers à encaisser	417 €
- Taxes foncières 2012 à se faire rembourser	502 €
- Intérêts courus à recevoir	2.588 €
	<u>5.154 €</u>

**CHARGES A PAYER**

Les postes suivants du bilan incluent des charges à payer pour les montants indiqués :

- Taxes foncières à payer	5.745 €
- autres dettes à payer	2.272 €
	<u>8.017 €</u>

**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	180 000	50 000	130 000
Autres immobilisations financières	104 604	-	104 604
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-
Groupe et Associés	-	-	-
Débiteurs divers	13 313	13 313	-
Charges constatées d'avance	-	-	-
TOTAL	297 917	63 313	234 604

Le montant des créances est de 297.017 € dont 234.604 € à plus d'1 an. Le reste des créances à la clôture de l'exercice sont à échéance à moins d'un an et s'élève à 63.313 €.

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des états de crédit	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Groupe et Associés	-	-	-	-
Autres dettes	8 997	8 017	980	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>8 997</b>	<b>8 017</b>	<b>980</b>	<b>-</b>

Le montant des dettes est de 8.997 € composé de 980 € de dépôts reçus sur la location de Boulogne Billancourt, dont l'échéance est à plus d'un an, et d'un montant de 8.017 € au titre de charges à payer avec une échéance à moins d'un an.

#### **CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Pas de charges constatées d'avance comptabilisées au titre de l'exercice.

---

## **FONDS DE DOTATION REVIVRE DEVELOPPEMENT**

Fonds de dotation déclaré sous le régime de la loi n°2008-776 du 4 août 2008

26, Levée de la Loire  
37520 LA RICHE

---

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de  
l'exercice clos le 30 juin 2013

Exercice clos le 30 juin 2013

---

Mesdames et Messieurs les membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre fonds de dotation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous vous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant**

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

#### *1- Honoraires de gestion et de location des immeubles situés à Marseille*

Membre concerné : Philippe DALLAPORTA

#### Nature et objet de la convention :

Votre fonds donne la gérance et le suivi des locations de ses immeubles de Marseille à la société DALLAPORTA, les honoraires facturés au titre de la gérance se sont élevés à un montant de 8.137 € TTC et les honoraires de location à un montant de 5.269 € TTC au titre de l'exercice 2012/2013.

### **Conventions déjà approuvées par l'organe délibérant**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris, le 20 septembre 2013

Le Commissaire aux comptes

**SEC3**

représentée par :

  
**Jean-Philippe HOREN**